

# LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP



## L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS, À PORTÉE DE TOUS

5,9 millions de français en âge de travailler ont déclaré avoir au moins un problème de santé durable accompagné de difficultés dans les tâches quotidiennes.

Le handicap est pluriel et ne se comprend qu'en situation ! C'est pourquoi à Demetrias nous essayerons de déployer tous les moyens possibles pour trouver les solutions de compensation propres aux besoins de chaque apprenant porteur d'un handicap.

## SOMMAIRE

---

1. Procédure d'accueil Handicap à DEMETRIAS p.3

---

2. Modalités d'accompagnement p.4

- o Handicap moteur p.7
- o Handicap visuel p.8
- o Handicap auditif p.9
- o Handicap mental p.10
- o Maladies invalidantes p.11
- o Handicaps psychiques p.12
- o Autres handicaps et troubles p.13

---

3-Partenaires et contacts utiles p.14

---

## INTRODUCTION

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination.
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations.
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation.
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux.

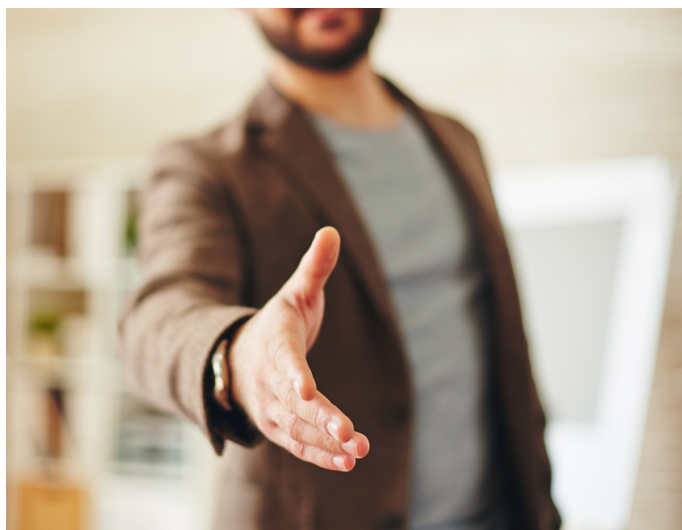
Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils



# 1. PROCÉDURES D'ACCUEIL HANDICAP À DEMETRIAS



- Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail, site internet ou par téléphone

Fatima Zahra SOUDOU -  
Assistante administrative



- Entretien individuel (téléphonique ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire
  - Rédaction du projet d'accueil personnalisé

Lorraine KLEIN- Référent Handicap



- Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation

EQUIPE PEDAGOGIQUE



## 2) MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT



### ACCESSIBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION :

- Place de parking PMR à proximité du centre
- Salle de formation située au rez-de-chaussée, aménagée et proche de l'entrée du bâtiment
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
- Accompagnement dans les déplacements
- Cuisine adaptée pour les personnes à mobilité réduite
- Visite du centre
- Signalétique adaptée dans le centre de formation
- Référent handicap présent sur le centre de formation



## AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION :

- Transmission des contenus pédagogiques en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- Accompagnement individuel



## AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES :

- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation



# → HANDICAP MOTEUR



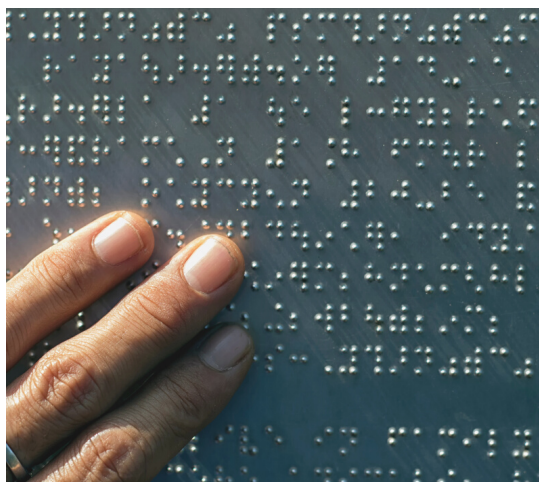
Le handicap moteur se caractérise par une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.

**Incapacités ou capacités réduites :** dans les mouvements, la marche, les transferts, les actes simples de la vie quotidienne, l'accessibilité au savoir et à l'information.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations Problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides Animales
<b>Se déplacer</b>	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés	Chien d'assistance
<b>Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges</b>	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur <u>ou</u> inclinable		
<b>Saisir et manipuler des objets</b>	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne	Chien d'assistance
<b>Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication</b>	Ordinateur avec clavier et souris adaptée Repose-bras et poignets Pupitre / support de documents Logiciel de dictée vocale	Tierce personne pour la prise de notes Interface de communication	

# → HANDICAP VISUEL



Le handicap visuel se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.

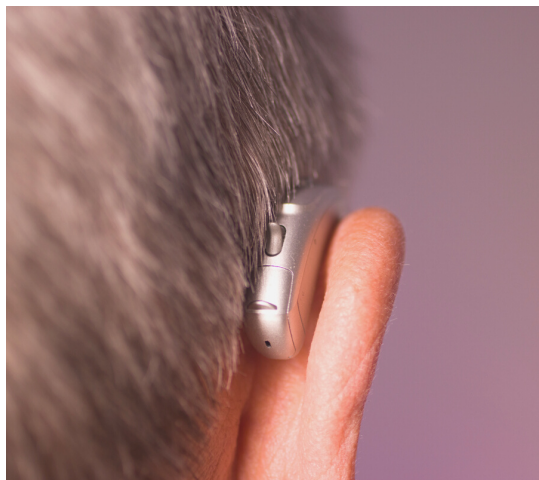
**-Handicap visuel :**  
Incapacités ou capacités réduites dans la vie quotidienne, familiale et sociale.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations Problématiques	Aides techniques	Aides Humaines	Aides Animales
Se déplacer	Repères sonores et podotactiles  Signalisation avec code couleur  Transports spécialisés	Tierce personne  Instructeur en locomotion	Chien guide
Lire et écrire (personnes malvoyantes)	Loupe  Lampe d'appoint  Télé agrandisseur		
Lire (personnes non-voyantes)	Synthèse vocale  Logiciel de reconnaissance de caractère		
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Lampe d'appoint  Clavier avec gros caractères  Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille / plage et bloc-notes braille  Machine à écrire le braille	Tierce personne pour la prise de notes	



# → HANDICAP AUDITIF



Le handicap auditif se caractérise par une perte partielle ou totale de l'audition.

Incapacités ou capacités réduites : entendre, parler, maîtrise du langage, relations et socialisation, accessibilité au savoir et à l'information, communication, atteintes physiques (surcharge sonore, sécurité).

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
<b>Compréhension des messages et communication directe et oralisation</b>	Casque amplificateur de voix	Instructeur en langage des signes
	Système haute fréquence (micro haute fréquence)	Interface de communication
	Borne auditive	
	Ardoise effaçable	
<b>Communication et formation à distance</b>	Système de Visio interprétation	Instructeur en langage des signes
<b>Communication écrite</b>		Tierce personne pour la prise de notes

# → HANDICAP MENTAL



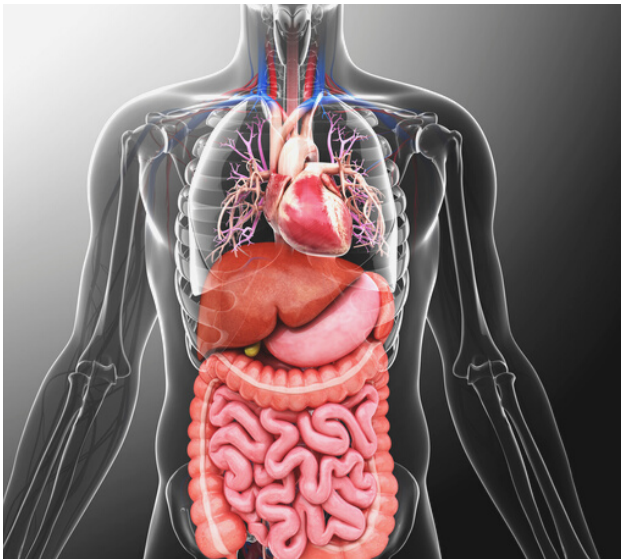
Le handicap mental (déficience mentale / intellectuelle) se caractérise par une difficulté à comprendre, ainsi qu'une limitation de la rapidité et de l'efficacité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension et de la cognition, entraînant un déficit du mode de réflexion et des capacités d'apprentissage

Incapacités ou capacités réduites : acquérir des connaissances et des compétences (problème de mémorisation, d'attention, d'abstraction et d'application des acquis - savoir-faire -), relations et socialisation, communication, autonomie.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
<b>Se déplacer et se repérer dans l'espace</b>	Signalisation imagée avec code couleur  Transports spécialisés	Référent handicap  Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires
<b>Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication</b>	Utilisation d'un logiciel de modélisation conceptuelle  Base de données d'images	Auxiliaire professionnel  Tierce personne pour la prise de notes
<b>Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges</b>	Fauteuil ergonomique  Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	

# → MALADIES INVALIDANTES



Les maladies invalidantes représentent les troubles de la santé invalidant pouvant atteindre les organes vitaux. Ce sont des maladies organiques (pathologies cardiovasculaires, respiratoires, digestives, infectieuses ou immunitaires, endocriniennes, hématologiques, cancérologiques ou neurologiques)

Incapacités ou capacités réduites : restriction d'activité. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Constituent un handicap non visible.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
<b>Se déplacer</b>	Canne / béquille Déambulateur Fauteuil roulant	Tierce personne Transports spécialisés Auxiliaire de vie
<b>Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges</b>	Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	
<b>Saisir et manipuler des objets</b>	Pince de préhension  Tourne page	Tierce personne
<b>Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication</b>	Ordinateur avec clavier et souris adaptée  Repose-bras et poignets  Pupitre / support de documents  Logiciel de dictée vocal	Tierce personne pour la prise de notes

# → HANDICAP PSYCHIQUE



Le handicap psychique se caractérise par l'atteinte d'une pathologie mentale, entraînant des troubles dans la sphère de la vie sociale, affective. Peut entraîner une perturbation de la personnalité.

**Incapacités ou capacités réduites :** les personnes atteintes d'un handicap psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire par des comportements éloignés des conduites et codes sociaux habituels.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

<b>Situations problématiques</b>	<b>Aides techniques</b>	<b>Aides humaines</b>
<b>Se déplacer</b>	Transports en commun ou transports spécialisés	Référent handicap  Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires
<b>Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication</b>	Utilisation d'un PDA  Communication par mail  Consignes écrites	Auxiliaire professionnel  Tierce personne pour la prise de notes

# → AUTRES HANDICAPS ET TROUBLES



Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Handicap	Situations problématiques
<b>Polyhandicap</b> : handicap grave à expression multiples, associant une déficience motrice et intellectuelle	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire
<b>Pluri handicap</b> : association de plusieurs déficiences physiques ayant le même degré de gravité, empêchant de déterminer une déficience principale (incidences sur la prise en charge et l'accompagnement)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire  Notion de sur handicap : aggravation d'un handicap existant par les difficultés relationnelles ou d'adaptation qu'il provoque
<b>Troubles de la parole et du langage</b> : perturbation durable et significative de la structuration du langage parlé	Difficultés de communication vocale
<b>Handicap cognitif</b> : situation de handicap qui touche les personnes souffrant de dysfonctionnements neurologiques  ◦ Autisme et troubles envahissant du développement (TED)  ◦ Troubles cognitifs spécifiques développementaux (DYS : dyslexie, dysphasie...)  ◦ Troubles cognitifs acquis (Traumatismes crâniens (association de troubles physiques, cognitifs, du comportement et de l'adaptation)  ◦ Troubles cognitifs évolutifs de l'adulte (Sclérose en plaque, Alzheimer, Parkinson)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire  Troubles graves de la communication  Troubles spécifiques de l'apprentissage  Troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du jugement, du raisonnement  Atteinte motrice, sensorielle, sensitive, intellectuelle, troubles psychiques  Maladie évolutive imprévisible

# PARTENAIRES ET CONTACTS UTILES



## **MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) Montpellier 34 - Hérault**

BAT. B 59 avenue de Fès BP 7353  
34086 Montpellier Cedex 4  
04 67 67 69 30 / [contact@mdph34.fr](mailto:contact@mdph34.fr)  
[www.mdph34.fr](http://www.mdph34.fr)

## **Unité Personnes Agées / Personnes Handicapées**

1977 avenue des moulins  
34087 Montpellier Cedex 4  
04 67 67 67 67

## **Emploi et formation professionnelle :**

### **Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) - OCCITANIE**

19 Av. Jacques Cartier, 34000 Montpellier  
0800 37 38 39 / [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)  
NATHALIE BAYLE / 06 48 10 95 84  
[nathalie.bayle.acceis@orange.fr](mailto:nathalie.bayle.acceis@orange.fr)

### **CAP Emploi**

Parc Euromédecine II, 335 Avenue du Professeur Jean-Louis Viala  
34090 Montpellier  
04 99 13 34 25 / [contact@capemploi34.org](mailto:contact@capemploi34.org)

### **FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) - Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'OCCITANIE**

[n.ensellem@montpellier3m.fr](mailto:n.ensellem@montpellier3m.fr)  
Contact : Nadège ENSELLEM

### **Pôle emploi Direction régionale**

600 Rte de Vauguières, 34000 Montpellier  
0972723949 / <https://www.pole-emploi.fr/region/occitanie/>





**O.F DEMETRIAS ASSOCIATION AL CHAM**  
**133 RUE CLAUDE FRANCOIS, 34080 MONTPELLIER**  
**07 66 26 25 90**  
**[www.demetrias-formation.fr](http://www.demetrias-formation.fr)**  
**[formation.alcham@gmail.com](mailto:formation.alcham@gmail.com)**